

**Tableau de suivi des
Obligations Remboursables en Actions (ORA) IRIS
Mise à jour : 28 mai 2025**

Median Technologies (FR0011049824, ALMDT, éligible PEA/PME, « Median » ou « La Société ») développeur d'eyonis™, une suite de logiciels dispositifs médicaux basés sur l'intelligence artificielle (IA) pour le diagnostic précoce des cancers, et un des leaders mondiaux de la fourniture d'analyses d'images par IA et de services d'imagerie pour les essais cliniques en oncologie de l'industrie biopharmaceutique, a annoncé avoir signé le 23 janvier avec la société Iris un financement sous forme d'obligations remboursables en actions pour un montant maximum de 10 m€, avec une première tranche de 4 millions d'euros. Le 24 janvier 2025, Iris a souscrit une première tranche de 1.600 obligations remboursables d'une valeur nominale de 4 millions d'euros.

La Société aura le droit de suspendre et de réactiver sans pénalité les tirages des tranches. Les principaux termes et conditions de la ligne de financement sont :

- Une tranche unique de 4.000 bons, souscrite par Iris Capital, chaque Bon donnant droit à une obligation remboursable en action en cas de souscription,
- Iris Capital s'est engagé à souscrire pendant une période de 24 mois à 4.000 obligations sur exercice des bons en six (6) tranches (la première de 4.000.000 euros, la deuxième de 2.500.000 euros, les troisième à cinquième de 1.000.000 euros chacune et la sixième et dernière de 500.000 euros),
- Le prix de remboursement en actions nouvelles des obligations est égal à 95% du plus bas cours moyen pondéré par les volumes des vingt-cinq (25) jours de négociation précédant immédiatement la date de remboursement des obligations. Par dérogation à ce qui précède, les parties pourront convenir d'un prix de remboursement des Obligations en cas de cession de bloc des actions résultant du remboursement desdites Obligations par Iris Capital.
- Il est par ailleurs précisé que le prix de remboursement des obligations ne pourra en aucun cas être inférieur (i) ni au prix minimum fixé par le conseil d'administration de Median Technologies, à savoir 95% du cours moyen pondéré par les volumes du jour de négociation précédant immédiatement la date de remboursement des obligations, (ii) ni au prix minimum fixé par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société du 19 juin 2024, à savoir la moyenne des cours de clôture de l'action ordinaire de Median Technologies constatés lors des vingt (20) séances de bourse précédant la date de remboursement des obligations diminuée d'une décote de 20%, (iii) ni à la valeur nominale des actions de la Société.

Statut des obligations souscrites et exercées (révision : 28 mai 2025)

<i>Date</i>	<i>Obligations souscrites</i>	<i>Obligations exercées</i>	<i>Actions souscrites</i>	<i>Prix d'exercice (€)</i>
24/01/2025	1 600			
04/02/2025		120	85 886	3,493
25/02/2025		3	2 951	2,541
27/02/2025		38	36 936	2,572
03/03/2025		3	2 879	2,605
05/03/2025		10	9 674	2,584
06/03/2025		17	16 153	2,631
10/03/2025		7	6 699	2,612
12/03/2025		4	3 871	2,583
13/03/2025		8	7 724	2,589
20/03/2025		2	2 104	2,376
25/03/2025		5	5 383	2,322
26/02/2025		2	2 116	2,362
27/05/2025		43	45 454	2,365
28/05/2025		8	8 051	2,484
01/04/2025		60	62 972	2,382
01/04/2025		30	31 486	2,382
01/04/2025		40	41 981	2,382
08/04/2025		5	5 161	2,422
10/04/2025		2	1 993	2,508
23/04/2025		47	50 843	2,311
28/04/2025		50	50 792	2,461
05/05/2025		5	5 434	2,300
08/05/2025		6	7 136	2,102
09/05/2025		12	14 306	2,097
12/05/2025		30	35 112	2,136
13/05/2025		50	56 357	2,218
20/05/2025		8	10 538	2,135
21/05/2025		18	21 337	2,109
26/05/2025		26	31 384	2,058
27/05/2025		30	36 109	2,077
Total	1 600	689	699 022	